

LA CHECK-LIST POUR NOUS CONTACTER

Pour des demandes de paiements d'indemnités journalières (maladie, accident de travail, maternité...)

- ✓ Je m'assure de l'envoi de l'attestation de salaire (signalement d'arrêt DSN ou saisi sur Net-Entreprises)
- ✓ Je consulte les comptes rendus reçus par e-mail (pour les attestations faites par Net-Entreprises)
- ✓ Ou je consulte le tableau de bord DSN, essentiel afin de m'assurer du bon déroulement des opérations (je dépose mes signalements d'arrêt, je vérifie le statut d'avancement et je consulte les retours)
- ✓ Je consulte les bordereaux de paiement sur Net-Entreprises

En cas d'erreur sur

- ✓ le destinataire du règlement
- ✓ la période indemnisée
- ✓ le montant de l'indemnité journalière
- ✓ le dernier jour travaillé (DJT)
- ✓ ou si les indemnités journalières ne sont pas réglées



Je me munis de mon numéro SIRET, du numéro de sécurité sociale du salarié concerné et des dates de l'arrêt.



Un Conseiller est à votre disposition au

36 79 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (service gratuit + prix appel).